

Élise Faure-Boucharlat, Tommy Vicard, Bruna Maccari-Poisson et Sophie Savay-Guerraz

Pots et potiers en Rhône-Alpes
Époque médiévale, époque moderne

Alpara

Annexe

DOI : 10.4000/books.alpara.1056
Éditeur : Alpara
Lieu d'édition : Lyon
Année d'édition : 1996
Date de mise en ligne : 2 juin 2016
Collection : DARA
EAN électronique : 9782916125312

OpenEdition Books

http://books.openedition.org

Référence électronique
FAURE-BOUCHARLAT, Élise ; et al. *Annexe* In : *Pots et potiers en Rhône-Alpes : Époque médiévale, époque moderne* [en ligne]. Lyon : Alpara, 1996 (généré le 09 juin 2023). Disponible sur Internet : <http://books.openedition.org/alpara/1056>. ISBN : 9782916125312. DOI : https://doi.org/10.4000/books.alpara.1056.

Ce document a été généré automatiquement le 9 juin 2023. Il est issu d'une numérisation par reconnaissance optique de caractères.

Annexe

Analyse morphologique du corps du vase

1 Il s'agit de la description de la section méridienne du vase, dont l'axe de symétrie est toujours vertical.

Les classes

2 Le premier rapport tient compte de la hauteur totale du récipient (H) et de son diamètre d'ouverture (d) :
forme haute si H/d > 1
forme basse si 1/3 < H/d < 1
forme plate si H/d < 1/3

3 Le second rapport concerne le diamètre du col (C) et le diamètre maximum (D) :
forme fermée si C/D < 0,9
forme ouverte si C/D > 1. Pour cette dernière distinction, lorsque C/D est compris entre les deux mesures, la morphologie du col entre en ligne de compte : la forme est fermée si ce segment présente un profil convergent.

4 Cette combinaison de critères donne cinq classes.

Les groupes

5 Il ne faut pas oublier que les vases de la classe 1 sont des formes fermées, c'est-à-dire que dans tout les cas de figure, la panse se rétrécit en arrivant au niveau du col ou de la lèvre. La panse est donc qualifiée de *globulaire* lorsque son diamètre maximum est plus ou moins équivalent à sa hauteur ; *ovoïde haute,* quand le diamètre maximum est situé dans sa partie supérieure ; *surbaissée,* quand il se situe dans sa partie inférieure ; *cylindrique,* quand les deux faces sont rectilignes et parallèles. Le terme *ovoïde* est utilisé quand aucune des autres conditions ne sont remplies ; le diamètre maximum de la panse se situe dans la partie centrale, mais il est inférieur à sa hauteur.

6 Le *fond plat* ne pose pas de problème de description ; par contre, un fond est dit *bombé* ou *lenticulaire,* lorsque le profil convexe de cet élément montre une arête dans sa liaison avec la panse ; *hémisphérique,* lorsque cette-ci disparaît.

7 Dans la classe 2, un seul changement intervient dans la morphologie de la panse, divisée en *évasée rectiligne* et *évasée courbe.*

8 Dans la classe 3, la paroi est dite *cylindrique* quand son axe est parallèle à l'axe vertical médian du vase, *évasée ou légèrement évasée,* lorsque la paroi s'écarte à l'extérieur de cet axe vertical, *hémisphérique,* lorsqu'il s'incline en direction de cet axe, selon un profil courbe ; c'est pourquoi ce terme n'entraîne pas une description du profil de la paroi.

9 Ces distinctions de paroi sont combinées avec la description de son profil : les appellations *rectiligne* et *courbe* n'appellent pas de commentaire particulier ; mais la paroi est dite *carénée* lorsqu'on note un changement brusque dans son axe.

10 La classe 4 reprend les mêmes descriptions.

11 La classe 5 ajoute la morphologie du pied : celui-ci est *tronconique* lorsqu'il présente un profil en tronc de cône renversé, ou *annulaire,* lorsqu'un segment en forme d'anneau est ajouté sur le fond.

Les formes

12 En classe 1, quatre critères sont utilisés :

- la présence ou l'absence d'un col ainsi que sa morphologie : ce segment est défini comme étant la partie du vase située entre la panse et la lèvre ; le passage de la panse au col se fait par un changement de courbure ou d'inclinaison du profil. Pour déterminer la présence ou l'absence du col, de même que sa taille, il paraît plus simple de se référer aux conventions du Code de Marie Leenhardt (chapitre E), plutôt que d'inventer une nouvelle version. Quant à son profil, les termes employés *cylindrique* ou *évasé* sont déjà connus.
- la description de l'élément verseur : un *bec pincé* est obtenu par pincement de l'argile encore molle au niveau de la lèvre ; un *bec ponté* est un segment d'argile rapporté, collé et mis en forme sur le vase au niveau du col, percé à cet endroit ; la lèvre n'est pas interrompue à l'emplacement du bec et forme un petit pont pardessus ce dernier. Un *bec tabulaire* est un segment d'argile de forme tubulaire et de section ronde rapporté et collé sur le vase, généralement sur la partie haute de la panse, percée à cet endroit.
- la description de l'élément de préhension : *anse verticale, en panier, horizontale,* de section plate, circulaire ou ovale et son emplacement : sur la lèvre ou le col, sur le haut, le milieu ou le bas de la panse.
- la présence ou l'absence et la morphologie du pied : de la même manière que pour le col, les conventions du code de Marie Leenhardt (chapitre C) sont utilisées pour décrire ce segment.

13 Quant aux autres classes, les termes employés ne nécessitent pas de commentaire.

Les types

14 Dans tout les cas de figure (ou presque : ainsi un vase complètement fermé tel que la tirelire ne possède pas de lèvre), la paroi du vase s'achève, au-dessus du col ou de la panse par un segment appelé lèvre ou rebord et dont le profil détermine le type.

15 Toujours dans le même esprit de facilité, le Code de Marie Leenhardt est encore mis à contribution (chapitre F) : nous gardons les conventions concernant la présence ou

l'absence d'une ou plusieurs inflexions ainsi que la description des faces et de l'extrémité. Par contre, une simplification du degré d'inclinaison (qui correspond à l'angle formé par l'axe de la lèvre avec l'axe vertical du vase) s'avère nécessaire sous peine de multiplication abusive des types :

16 La lèvre est donc *verticale,* s'incline de plus en plus, et devient alors *oblique vers le haut* puis *horizontale.* Passé ce cap, elle se définit comme *oblique vers le bas.*

17 **T.V.**